



# CACES® R486 - Plates-formes élévatrices mobiles de personnel – Catégories A et B – Initial

REF. CER W. BTP 03 INDICE 1 du 28/09/21

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements  
39 Formations  
1 700 voitures  
200 000 élèves formés  
2 000 professionnels  
60 poids lourds  
450 véhicules 2 roues

## CER WALLISER

4 Rue Henri Rouby  
68360 Soultz  
03 89 37 38 51  
pascal.walliser@cer-  
reseau.com

## DETAILS DE LA FORMATION

- 21 heures soit 3 jours
- 8h00 - 12h00  
13h00 - 16h00

## LIEU DE LA FORMATION

CENTRE DE FORMATION  
WALLISER  
4 Henri Rouby  
68360 SOULTZ

**TARIF** Nous consulter

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre d'acquérir les compétences nécessaires (théoriques et pratiques) à la conduite de nacelles en sécurité et être préparé aux tests CACES ® pour la catégorie demandée.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### PROGRAMME THEORIQUE (7 heures)

- La législation et la profession
  - La sécurité
  - Principaux risques d'accidents avec une PEMP (renversement, chute dans le vide, heurt ou écrasement, chute d'objets, électrisation ...)
  - Règles d'utilisation
  - Opérations de prise et de fin de poste
  - Stabilité (positionnement, déploiement limite, pente limite)
  - Gestes de commandement
  - Equipements de protection individuelle
  - Consignes générales de sécurité
  - Balisage de la zone d'évolution
  - Conditions météorologiques (vent, visibilité, brouillard...)
  - Travaux de nuit, au-dessus de l'eau, à proximité de lignes électriques
  - Consignes de sécurité en cas d'incident, d'accident ou d'incendie
  - Consignes de sécurité pour le transport de la PEMP sur un camion ou une remorque porte-engin
  - Rappel des principales règles du code de la route
  - Technologie des PEMP
- Contrôle des acquis théoriques



# CACES® R486 - Plates-formes élévatrices mobiles de personnel – Catégories A et B – Initial

REF. CER W. BTP 03 INDICE 1 du 28/09/21

## PROGRAMME DE LA FORMATION - SUITE

### PROGRAMME PRATIQUE (7 heures)

- Prise de poste
  - Balisage de la zone d'évolution
  - Déplacement de la plate-forme de travail dans l'espace
  - Circulation plate-forme en élévation
  - Manœuvres de secours
  - Opérations de fin de poste
- Contrôle des acquis pratiques

### Test / Évaluation (7 heures) :

- Evaluation théorique et pratique sur la (ou les) catégories(s) visée(s)

### PUBLIC VISE & PREREQUIS

Les utilisateurs débutant de nacelles, déclarés aptes après la visite médicale du travail.  
Être âgé de 18 ans minimum  
Compréhension orale et écrite du français.

### ACCESSIBILITE

- Après avis du médecin du travail, cette formation est accessible aux personnes en situation de Handicap

### ENCADREMENT

- Formateur CACES ayant une expérience sur le terrain
- Le formateur doit être titulaire de la catégorie de CACES enseigné
- Nos testeurs :
  - o sont titulaires des CACES® R486
  - o maîtrisent les exigences techniques du référentiel et de l'organisation des tests pour toutes les catégories pour lesquelles ils sont validés.
  - o sont titulaires de l'attestation de suivi de la formation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels »



# CACES® R486 - Plates-formes élévatrices mobiles de personnel – Catégories A et B – Initial

REF. CER W. BTP 03 INDICE 1 du 28/09/21

## MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Alternance d'apports théoriques et pratiques  
Salles de cours équipées de moyens multimédia.  
Aires d'évolution spécialement aménagées avec les engins à disposition.  
Fourniture de supports pédagogiques spécifiques  
Mise en situation

## EVALUATION DE LA FORMATION ET CONDITION DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation et avoir satisfait aux tests théoriques et pratique

## RESULTATS ATTENDUS

- Réussite aux tests théorique et pratique permettant l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité - CACES®.
- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,  
→ et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.
- La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :
- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,  
→ et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,  
→ et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

## SANCTION DE LA FORMATION

- CACES® R486 pour la(es) catégorie(s) concernée(s)
- Le CACES® R486 est valable 5 ans et par catégorie concernée